

2.1

Rôle d'audiences

2.1 RÔLES D'AUDIENCES

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
1°	<i>Autorité des marchés financiers (Girard et al.) c. Gestion Guychar (Canada) Inc. et 177889 Canada Inc. et 3330575 Canada Inc. et 3965121 Canada Inc. et Guy Charron et Richard Lanthier et Huguette Gauthier (Woods, avocats) et Banque de Montréal</i>	2007-005	Alain Gélinas Jean-Pierre Major	29 juillet 2008, 9 h 30	Demande de prolongation de blocage [LVM 250 (2)]	À la suite de la demande du 7 juillet 2008 et de l'avis d'audience du 8 juillet 2008
2°	<i>Autorité des marchés financiers (Girard et al.) c. Gestion Guychar (Canada) Inc. et 177889 Canada Inc. et 3330575 Canada Inc. et 3965121 Canada Inc. et Guy Charron et Richard Lanthier et Huguette Gauthier (Woods, avocats) et Banque de Montréal et Gérald Turp et Turp DTD Consultants Inc. et Caisse populaire de Rosemont</i>	2007-008	Alain Gélinas Jean-Pierre Major	29 juillet 2008, 9 h 30	Demande de prolongation de blocage [LVM 250 (2)]	À la suite de la demande du 7 juillet 2008 et de l'avis d'audience du 8 juillet 2008

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
3°	<i>Autorité des marchés financiers c. Joseph Jekkel</i>	2008-022	Jean-Pierre Major Gerald La Haye	6 août 2008, 9 h 30	Demande de blocage [LVM 249]	Avis d'audience du 21 juillet 2008
4°	<i>Normand Théberge c. Autorité des marchés financiers</i>	2008-020	Alain Gélinas Jean-Pierre Major	27 août 2008, 9 h 30	Demande de révision d'une décision de l'Autorité des marchés financiers [LVM 322]	Avis d'audience du 24 juillet 2008
5°	<i>Autorité des marchés financiers (Girard et al.) c. Future Growth Group inc. et Future Growth Fund Limited et Future Growth Market Neutral Equity Fund Limited et Future Growth World Fund et Adrian Samuel Leemhuis (intimés)</i>	2008-013	Alain Gélinas Jean-Pierre Major	28 août 2008, 9 h 30	Interdiction d'opération sur valeurs [LVM-265]	À la suite des audiences <i>pro forma</i> des 2, 20 mai et 26 juin 2008 <i>Audience pro forma</i>

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
6°	<i>Vincenzo Farrugia c. Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM)</i>	2008-026	Alain Gélinas Jean-Pierre Major Gerald La Haye	29 août 2008, 9 h 30	Demande de révision d'une décision d'un organisme d'autoréglementation [LVM 322]	Audience <i>pro forma</i> Avis d'audience du 24 juillet 2008
7°	<i>Autorité des marchés financiers c. Elliott Page Limitée</i>	2008-023	Alain Gélinas Jean-Pierre Major	29 août 2008, 14 h 00	Demande de blâme et de pénalité administrative [LVM 273 et 273.1]	Audience <i>pro forma</i> Avis d'audience du 24 juillet 2008
8°	<i>Autorité des marchés financiers c. Compagnie Trust CIBC</i>	2008-024	Alain Gélinas Jean-Pierre Major	29 août 2008, 14 h 00	Demande de blâme et de pénalité administrative [LVM 273 et 273.1]	Audience <i>pro forma</i> Avis d'audience du 24 juillet 2008

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
9°	<i>Autorité des marchés financiers c. Globevest Capital Inc.</i>	2008-025	Alain Gélinas Jean-Pierre Major	29 août 2008, 14 h 00	Demande de pénalité administrative [LVM 273.1]	Audience <i>pro forma</i> Avis d'audience du 24 juillet 2008 a
10°	<i>Autorité des marchés financiers c. Landbankers International MX, s.a. de c.v. et Sierra Madre Holdings MX, s.a. de c.v. et Bonzac Asociados, s.a. de c.v. et L&B Landbanking Trust, s.a. de c.v. et Especialistas en Tierra Ejidales Y Comunales, s.a. de c.v. et Grupo Sierra Vallarta, s.a. de c.v. et Brian J. Wolf Zacharias et Roger Fernando Ayuso Loyo et Alan Hemingway et Kelly Friesen et Sonja A. Mcadam et Ed Moore et Kim Moore et Jason Rogers et Dave Urrutia (intimés)</i>	2008-016	Alain Gélinas Jean-Pierre Major	4 septembre 2008, 9 h 30	Demande d'ordonnance réciproque d'interdiction d'opération sur valeurs et d'activités de conseiller en valeurs [LVM 265, 266, 318.2 et 323.8.1]	Suite de l'audience du 24 juillet 2008

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
11°	<i>Autorité des marchés financiers</i> (Girard et al.) c. <i>F.D. De Leuw & Associés inc.</i> et <i>Francis Daniel De Leuw</i> (McMillan Binch, Meldensohn, avocats)	2006-026	Alain Gélinas Gerald La Haye	10 septembre 2008, 9 h 30	Interdiction d'opération sur valeurs, retrait des droits conférés par l'inscription, blâme & pénalité administrative [LVM-152, 265, 273 & 273.1]	À la suite de l'audience du 6 juin 2008
12°	<i>Autorité des marchés financiers</i> (Girard et al.) c. <i>F.D. De Leuw & Associés inc.</i> et <i>Francis Daniel De Leuw</i> (McMillan Binch, Meldensohn, avocats)	2006-026	Alain Gélinas Gerald La Haye	11 septembre 2008, 9 h 30	Interdiction d'opération sur valeurs, retrait des droits conférés par l'inscription, blâme & pénalité administrative [LVM-152, 265, 273 & 273.1]	À la suite des audiences des 6 juin et 10 septembre 2008
13°	<i>Autorité des marchés financiers</i> (Girard et al.) c. <i>Themistoklis Papadopoulos</i> et <i>Mario Bright</i> et <i>PNB Management inc.</i> et <i>2967-9420 Québec inc.</i> et <i>David Mizrahi</i> et <i>Brian Ruse</i> et <i>4384610 Canada inc.</i> et <i>4190424 Canada inc.</i> (intimés) (Allali, avocats) et <i>Angela Shafidas</i> et <i>Services Financiers</i>	2008-004	Alain Gélinas	18 septembre 2008, 9 h 30	Blocage, interdiction d'opération sur valeurs, interdiction d'agir à titre de conseiller en valeurs et recommandation au ministre de nommer un administrateur provisoire [LVM-249, 265, 257 et 266] Requête de levée partielle de blocage de M ^e Frédéric Allali (Allali avocats) pour les intimés 4384610 canada inc. et 4190424	À la suite de la décision de 2008-004-004 du 29 avril 2008, de l'audience du 8 mai, au ministre de nommer un administrateur du 3 juillet 2008 et du 18 juillet 2008

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
	<i>Dundee inc.</i> (Heenan Blaikie, avocats) et <i>M^e Daniel Meyer Ouaknine</i> et <i>Sydney Elhadad</i> et <i>Royal-Lepage Versailles</i> et <i>Renée Sarah Arsenault</i> et <i>Nicolas Tétrault</i> et <i>Groupe Sutton Royal inc.</i> et <i>D. Mizrahi & Associated Ltd</i> (Irving Mitchell Kalichman, avocats) et <i>Giuseppe (Joseph) Geroue</i> et <i>Anthanasios Papadopoulos</i> et <i>Paul Chronopoulos</i> et <i>Officier de la publicité des droits de la circonscription foncière de Montréal</i> et <i>Jean Robillard, ès qualités d'administrateur provisoire de P.N.B. Management inc., 2967-9420 Québec inc., 4190424 Canada inc. et 4384610 Canada inc.</i> (McCarthy Tétrault) et <i>Jean Robillard, es qualités d'administrateur provisoire de Gestion de Capital Triglobal inc.</i> (McCarthy				canada inc.	

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
	Tétrault) (mis en cause)					
14°	<i>Autorité des marchés financiers (Girard et al.) c. Conseiller Interinvest Corporation du Canada Ltée (Stein & Stein, avocats) (intimée)</i>	2008-009	Alain Gélinas Jean-Pierre Major	19 septembre 2008, 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative [LVM-158 et 273.1]	À la suite de l'audience du 17 juin 2008 Si l'audience ne peut procéder le 19 septembre, celle-ci sera remise au 25 septembre 2008
15°	<i>Autorité des marchés financiers (Girard et al.) c. Gestion de Capital Triglobal inc. et Société de gestion de fortune Triglobal inc. et Themistoklis Papadopoulos et Anna Papatthanasiou et Franco Mignacca et Joseph Jekkel et PNB Management inc. et Mario Bright et Focus Management inc. et Ivest Fund Ltd et Kevin</i>	2007-033	Alain Gélinas	22 septembre 2008, 9 h 30	Blocage, interdiction d'opération sur valeurs, interdiction d'agir à titre de conseiller en valeurs et recommandation au ministre de nommer un administrateur provisoire [LVM-249, 265, 257 et 266] Demande d'audience des intimés	À la suite de l'audience <i>pro forma</i> du 23 juin 2008

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
	<i>Coombes et 3769682 Canada Inc. (intimés) et Interactive Brokers et Banque CIBC et Groupe Financier Banque TD et BNP Parisbas (Canada) (mises en cause)</i>					
16°	<i>Autorité des marchés financiers (Girard et al.) c. Gestion de Capital Triglobal inc. et Société de gestion de fortune Triglobal inc. et Themistoklis Papadopoulos et Anna Papathanasiou et Franco Mignacca et Joseph Jekkel et PNB Management inc. et Mario Bright et Focus Management inc. et Ivest Fund Ltd et Kevin Coombes et 3769682 Canada Inc. (intimés) et Interactive Brokers et Banque CIBC et Groupe Financier Banque TD et BNP Parisbas (Canada) (mises en cause)</i>	2007-033	Alain Gélinas	23 septembre 2008, 9 h 30	Blocage, interdiction d'opération sur valeurs, interdiction d'agir à titre de conseiller en valeurs et recommandation provisoire [LVM-249, 265, 257 et 266] Demande d'audience des intimés	À la suite de l'audience <i>pro forma</i> du 23 juin 2008 et de l'audience du 22 septembre 2008 au ministre de nommer un administrateur L'audience se terminera à 14 h 00

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
17°	<i>Autorité des marchés financiers (Girard et al.) c. Gestion de Capital Triglobal inc. et Société de gestion de fortune Triglobal inc. et Themistoklis Papadopoulos et Anna Papatthanasiou et Franco Mignacca et Joseph Jekkel et PNB Management inc. et Mario Bright et Focus Management inc. et Ivest Fund Ltd et Kevin Coombes et 3769682 Canada Inc. (intimés) et Interactive Brokers et Banque CIBC et Groupe Financier Banque TD et BNP Paribas (Canada) (mises en cause)</i>	2007-033	Alain Gélinas	24 septembre 2008, 9 h 30	Blocage, interdiction d'opération sur valeurs, interdiction d'agir à titre de conseiller en valeurs et recommandation au ministre de nommer un administrateur provisoire	À la suite de l'audience <i>pro forma</i> du 23 juin 2008 et des audiences des 22 et 23 septembre 2008
					[LVM-249, 265, 257 et 266]	
					Demande d'audience des intimés	
18°	<i>Autorité des marchés financiers (Girard et al.) c. Conseiller Interinvest Corporation du Canada Ltée (Stein & Stein, avocats) (intimée)</i>	2008-009	Alain Gélinas Jean-Pierre Major	25 septembre 2008, 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative [LVM-158 et 273.1]	À la suite de l'audience du 17 juin 2008

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
19°	<i>Autorité des marchés financiers (Girard et al.) c. Gestion de Capital Triglobal inc. et Société de gestion de fortune Triglobal inc. et Themistoklis Papadopoulos et Anna Papatthasiou et Franco Mignacca et Joseph Jekkel et PNB Management inc. et Mario Bright et Focus Management inc. et Ivest Fund Ltd et Kevin Coombes et 3769682 Canada Inc. (intimés) et Interactive Brokers et Banque CIBC et Groupe Financier Banque TD et BNP Paribas (Canada) (mises en cause)</i>	2007-033	Alain Gélinas	26 septembre 2008, 9 h 30	Blocage, interdiction d'opération sur valeurs, interdiction d'agir à titre de conseiller en valeurs et recommandation au ministre de nommer un administrateur provisoire	À la suite de l'audience <i>pro forma</i> du 23 juin 2008 et des audiences des 22, 23 et 24 septembre 2008
					[LVM-249, 265, 257 et 266]	Demande d'audience des intimés
20°	<i>Autorité des marchés financiers (Girard et al.) c. Gestion de Capital Triglobal inc. et Société de gestion de fortune Triglobal inc. et Themistoklis Papadopoulos et Anna Papatthasiou et Franco Mignacca et Joseph</i>	2007-033	Alain Gélinas	29 septembre 2008, 9 h 30	Blocage, interdiction d'opération sur valeurs, interdiction d'agir à titre de conseiller en valeurs et recommandation au ministre de nommer un administrateur provisoire	À la suite de l'audience <i>pro forma</i> du 23 juin 2008 et des audiences des 22, 23, 24 et 26 septembre 2008
					[LVM-249, 265, 257 et 266]	

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
	<i>Jekkel et PNB Management inc. et Mario Bright et Focus Management inc. et Ivest Fund Ltd et Kevin Coombes et 3769682 Canada Inc. (intimés) et Interactive Brokers et Banque CIBC et Groupe Financier Banque TD et BNP Parisbas (Canada) (mises en cause)</i>				Demande d'audience des intimés	
21°	<i>Autorité des marchés financiers (Girard et al.) c. Gestion de Capital Triglobal inc. et Société de gestion de fortune Triglobal inc. et Themistoklis Papadopoulos et Anna Papathanasiou et Franco Mignacca et Joseph Jekkel et PNB Management inc. et Mario Bright et Focus Management inc. et Ivest Fund Ltd et Kevin Coombes et 3769682 Canada Inc. (intimés) et Interactive Brokers et Banque CIBC et Groupe</i>	2007-033	Alain Gélinas	30 septembre 2008, 9 h 30	Blocage, interdiction d'opération sur valeurs, interdiction d'agir à titre de conseiller en valeurs et recommandation au ministre de nommer un administrateur provisoire	À la suite de l'audience <i>pro forma</i> du 23 juin 2008 et des audiences des 22, 23, 24, 26 et 29 septembre 2008 [LVM-249, 265, 257 et 266] Demande d'audience des intimés

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
	Financier Banque TD et BNP Parisbas (Canada) (mises en cause)					
22°	Autorité des marchés financiers (Girard et al.) c. Gestion de patrimoine Intégralis (Gowling Lafleur Henderson) (intimée)	2008-019	Alain Gélinas Jean-Pierre Major	8 octobre 2008, 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative [LVM-159 et 273.1]	À la suite de la demande du 25 juin 2008, de l'avis d'audience du 26 juin 2008 et de la remise du 22 juillet 2008
23°	Autorité des marchés financiers (Girard et al.) c 9-1-1 Finance inc. et Groupe 9-1-1 Finance S.E.N.C. et Mario Corriveau et Frédéric C. Tremblay et Liz Perez Villarreal et Johanne L'Heureux et Alice Plamondon et Jean-Paul Mercier (intimés) (Woods, avocats)	2008-005	Alain Gélinas	9 octobre 2008, 9 h 30	Demande d'interdiction d'opérations sur valeurs et d'agir à titre de conseiller en valeurs [LVM-265 et 266]	À la suite de l'audience du 31 janvier 2008, de la décision <i>ex parte</i> du 1 ^{er} février 2008 et des audiences <i>pro forma</i> du 11, 28 février et 31 mars 2008 ainsi que des remises du 16 mai, du 19 juin 2008 et du 15 juillet 2008 <i>Audience pro forma</i>

Le 25 juillet 2008

Salle d'audience : Salle *Paul Fortugno*
500, boulevard René-Lévesque Ouest, Bureau 16.40, Montréal (Québec) H2Z 1W7

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec M^e Claude St Pierre, Secrétaire général à l'adresse suivante :

500, boulevard René-Lévesque Ouest, Bureau 16.40, Montréal (Québec) H2Z 1W7 Tél. : (514) 873-2211

Courriel : secretariat@bdrvm.com www.bdrvm.com